

LE GROUPE LA POSTE EST DEvenu ENTREPRISE A MISSION

Le 8 juin dernier, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Groupe La Poste s'est réunie pour adopter le statut d'entreprise à mission. La Poste conforte ainsi son positionnement d'entreprise à impact positif, au service de la société tout entière.

Nouveau statut établi par la loi PACTE, l'entreprise à mission permet aux entreprises de concilier, de façon volontariste, performance économique et intérêt général. Ce cadre législatif abrite trois phases successives, introduisant d'abord la notion d'**intérêt général**, puis celle de **raison d'être**, et enfin celle d'**entreprise à mission**.

Depuis longtemps, le Groupe La Poste accompagne les évolutions de la société pour permettre à tous, partout et tous les jours, de bénéficier du progrès social et de l'innovation technologique. Il est au service de toutes les parties prenantes de la société française, incluant citoyens, entreprises, associations, collectivités territoriales. L'engagement du Groupe au service de l'intérêt général s'inscrit dans la continuité de ses missions de service public pour aller plus loin dans l'accompagnement des grandes transitions qui impactent la société ; son action est guidée en permanence par la prise en considération de l'intérêt général, avec une attention particulière pour les plus vulnérables.

En se dotant, début 2021, d'une raison d'être, le Groupe La Poste a explicité le sens fondamental de son action et a fait un premier pas important dans son ambition de devenir entreprise à mission. Élaborée en concertation avec les multiples parties prenantes des activités du Groupe et validée par le Conseil d'administration du 25 février 2021, la raison d'être synthétise l'essence et la finalité des activités de La Poste au service de la société : **« au service de tous, utile à chacun, La Poste, entreprise de proximité humaine et territoriale, développe les échanges et tisse des liens essentiels en contribuant aux biens communs de la société tout entière. »**

La qualité de société à mission suppose que le Groupe engage des moyens pour réaliser ses objectifs. La Poste prend ainsi **quatre engagements** spécifiques qui incarnent sa contribution aux biens communs de la société tout entière :

- contribuer au développement et à la cohésion des territoires ;
- favoriser l'inclusion sociale ;
- promouvoir un numérique éthique, inclusif et frugal ;
- œuvrer à l'accélération de la transition écologique pour tous.

Pour formaliser ces engagements, le Groupe La Poste a créé un Comité des parties prenantes, chargé d'en assurer le suivi en toute indépendance.

« En adoptant ce statut innovant quelques mois seulement après sa promulgation, La Poste est fidèle à son héritage d'entreprise pionnière, conciliant performance économique et intérêt général. Les postiers peuvent en être fiers. » Muriel BARNEOUD

– Directrice de l'engagement sociétal du Groupe La Poste

Le contexte de la Loi PACTE

La loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) répond à un double objectif : favoriser la croissance et le financement des entreprises, dont notamment les PME, pour encourager l'emploi ; repenser la place des entreprises dans la société.

Dans son article 176, la Loi permet à une entreprise de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux.

A propos du Groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le Groupe La Poste est organisé en cinq branches : Services-Courrier-Colis, Réseau, Numérique, GeoPost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte.

Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, Le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40% à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contacts presse

Contact médias audiovisuels
Jacques Gourier
jacques.gourier@laposte.fr
01 55 44 22 43

Contact presse écrite
service.presse@laposte.fr
01 55 44 22 37